

Modalités du concours “Protège ton arbre”

Depuis 1995, l'association Initiation à la Forêt sensibilise les jeunes à la préservation des arbres et des forêts. Pour fêter ses 30 ans, nous vous invitons à participer au concours d'affiches « Protège ton arbre » du 1er octobre 2024 au 31 mars 2025.

Ouvert aux classes des écoles maternelles et élémentaires du département des Pyrénées-Orientales, le concours « Protège ton arbre » s'inscrit dans notre dynamique de sensibilisation aux feux de forêt auprès des écoles du département.

Pour participer, vous devez nous faire parvenir votre production par mail avant le 31 mars 2025. Cette production doit être composée d'une réalisation artistique et d'un slogan commençant par « Protège ton arbre ... ». Les productions primées seront utilisées pour créer des affiches de sensibilisation aux feux de forêt et diffusées dans les écoles et offices de tourisme du département ainsi que sur nos réseaux sociaux.

Objectifs pédagogiques :

- Faire découvrir aux élèves les enjeux liés à la préservation des arbres et des forêts.
- Sensibiliser les élèves au risque incendie.
- Susciter la créativité des élèves par la réalisation d'une œuvre artistique collective.

Calendrier :

- 1er octobre 2024 : lancement du concours
- 31 mars 2025 : clôture du concours
- Du 1er avril au 30 avril 2025 : jury de sélection
- 16 mai 2025 : annonce des lauréats
- Avant le 4 juillet 2025 : remise des prix aux lauréats et des affiches aux participants

Modalités de participation :

Le concours est ouvert aux classes des écoles maternelles et élémentaires situées dans le département des Pyrénées-Orientales.

Il est divisé en trois catégories :

- Les classes de la Petite Section à la Grande Section de maternelle.
- Les classes de CP, CE1 et CE2
- Les classes de CM1 et CM2

La participation est limitée à une seule production par classe. En cas de classe à plusieurs niveaux, la classe sera inscrite dans la catégorie du niveau supérieur.

Quelles productions sont attendues ?

Les classes devront créer une œuvre artistique collective qui pourra être réalisée en 2 dimensions (dessins, peintures, photos, collages, ...) ou en volume (maquette, collages d'éléments naturels, ...). Les élèves devront également réfléchir à un slogan commençant par “Protège ton arbre, ...” qui pourra être inclus dans l'œuvre ou inscrit sur une affiche à part. L'œuvre artistique ne devra comporter aucun texte en dehors du slogan imaginé.

La production ne devra pas présenter le côté anxiogène et dévastateur des feux de forêts, mais mettre en valeur la beauté des arbres et de la forêt. Pour cela, vous pourrez par exemple aborder les thématiques suivantes : la biodiversité en forêt, les fonctions des arbres et de la forêt, les arbres remarquables , ...

Les productions primées seront valorisées sur des affiches au format A3. Veillez donc à ce que votre production ne soit pas trop grande ni trop petite pour garder sa qualité lors de l'édition.

Modalités du concours “Protège ton arbre”

Jury et récompenses :

Le jury se réunira au mois d'avril 2025 pour primer une œuvre par catégorie. Il prendra en compte le respect du thème, l'originalité et la qualité de la production (œuvre + slogan). Les œuvres primées seront utilisées pour la création d'affiches de sensibilisation aux feux de forêt qui seront éditées avant la fin de l'année scolaire.

Toutes les classes qui auront participé au concours recevront un exemplaire des affiches créées à partir des œuvres primées. Les classes primées se verront remettre un lot et bénéficieront d'une intervention pédagogique sur la forêt animée par l'association Initiation à la Forêt.

Comment participer ?

Pour participer, vous devez nous faire parvenir votre production comprenant votre œuvre artistique et votre slogan par mail en format photo ou PDF avant le 31 mars 2025.

Vous pouvez nous envoyer vos fichiers directement par Email ou par l'intermédiaire du service en ligne WeTransfer (wetransfer.com) à destination de l'adresse suivante :

initiation-foret@live.fr

Lors de l'envoi, vous devrez indiquer dans le mail le nom de l'école, le niveau la classe et le nom de l'enseignant.

Mise en œuvre du concours en classe :

Ce concours d'affiche est l'occasion de travailler des apprentissages dans plusieurs domaines particuliers. Il s'inscrit dans le parcours d'éducation artistique et culturelle et le parcours civique des élèves. Au cycle 1, il est en lien avec les domaines « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » ; « Agir, comprendre et s'exprimer à travers les activités artistiques » et « Explorer le monde ». Aux cycles 2 et 3, il permet d'aborder l'enseignement moral et civique, le français, les enseignements artistiques et les sciences.

Exemple de mise en œuvre :

- Lecture d'albums sur le thème des arbres et de la forêt (une bibliographie peut vous être transmise par l'association Initiation à la Forêt).
- Sortie autour de l'école ou en forêt pour observer les arbres, prendre des photos, collecter des éléments naturels, ...
- Débat sur le thème “La forêt et les arbres sont-ils en danger ?” en focalisant sur le risque incendie.
- Présentation du concours d'affiche et recueil des idées des élèves.
- Création du slogan “Protège ton arbre, ...” par des travaux individuels, en groupe ou en classe entière.
- Choix du slogan qui sera inscrit sur l'affiche.
- Réalisation d'une œuvre artistique collective en utilisant une ou plusieurs techniques imposées ou au choix : dessin, peinture, collage, maquette, ... Attention à laisser une part de création aux élèves.
- Envoi de votre production (œuvre + slogan) Initiation à la Forêt

Pour tout renseignement, contactez l'association Initiation à la Forêt au 06 28 32 66 66 ou par mail initiation-foret@live.fr